



Bonne Année

REDUCTION DES DEPENSES D'ENERGIE

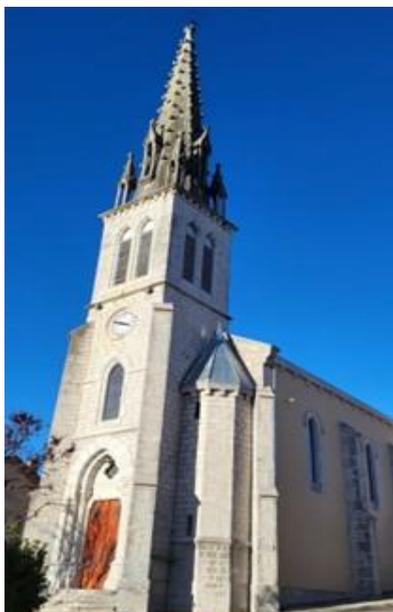
Afin de réduire nos coûts afférents à l'éclairage public, la municipalité a décidé de faire installer des horloges astronomiques sur les lampadaires du village. **Placées dans les armoires de commande, elles permettent à l'éclairage public de se déclencher en fonction des heures de lever et de coucher du soleil.**

L'extinction de l'éclairage public la nuit **permet tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique.**

En page 4, un dossier «**Pollution lumineuse et biodiversité**» pour vous «éclairer» sur les nuisances que constituent les sources lumineuses en matière d'environnement.

TRAVAUX

Le conseil municipal a programmé la réhabilitation de la grange Champetier en local de rangement pour les associations.



Les travaux de l'église sont enfin terminés. Désormais, les cérémonies pourront de nouveau y être célébrées.

Courant mars, M. le Maire présentera les travaux réalisés pour cette rénovation et leur coût. Un buffet apéritif prolongera cette manifestation à la salle polyvalente.

Une messe y sera célébrée le dimanche 19 février à 10h30.

LE CIMETIERE

Dans l'ancien cimetière nous avons constaté que certaines concessions ne sont plus entretenues et se trouvent dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur.

La mairie a donc engagé la procédure de reprises de 10 emplacements. Des affichettes ont été placées devant les tombes concernées afin d'informer les familles.

Si vous pensez avoir des renseignements sur ces familles, merci de vous adresser à la mairie.

COTE NATURE

Cistude

Le 2 décembre dernier a été organisé une journée pour faire le point sur le plan de gestion et les travaux effectués et à envisager en faveur de la préservation de la tortue cistude.

Après une visite sur le terrain le matin, une réunion des principaux acteurs a permis de dégager des pistes d'action et de favoriser les échanges. Il est précisé que la Cistude ne demande pas beaucoup de profondeur. Au contraire, les juvéniles demandent plutôt des milieux de basses eaux avec de la végétation pour se protéger des prédateurs. Il faut donc être vigilant, lors des futurs travaux, à préserver ce type de milieu. Par ailleurs, 2 heures d'ensoleillement par jour suffisent à la tortue. En plein été, elle sortira tôt le matin ou tard le soir.

Une vigilance particulière doit être maintenue concernant les 2 tortues de Floride présentes dans la boucle.

La bibliothèque du village dispose d'un petit livre très bien fait à destination des enfants sur la vie et les mœurs de la Cistude. Parents, n'hésitez pas à venir l'emprunter.

COTE CULTURE

Ciné7 à Ruoms

Le programme du Ciné7 à Ruoms est accessible via le lien suivant :

<http://07-ardeche.com/cinemas/ruoms-cine-sept>

Téléphone : 04 75 89 11 32



Des ateliers chorale proposent quelques places à destination des hommes, afin de favoriser la mixité du chœur. Ouvert à tous les curieux, chanteurs amateurs ou non-initiés, dès l'âge de 15 ans ! Renseignez-vous auprès d'Elodie Bay : elodie.bay@labeaume-musiques.fr

L'AGENDA QUARTIERS DE SAISON

Schubert Box, boîte à rêves en son et en images

Schubert pour soprano, cordes et accordéon • [10€](#) à [23€](#)

Opéra de Limoges

• Ven 24 février • 20h30 • VALS LES BAINS

Une Belle Meunière, 20 mélodies au fil de l'eau La Belle meunière de F. Schubert et une

création de M. Lemmennicier Voix, danse et guitare • [5€/10€/15€](#)

• Sam 25 mars • 17h • SALAVAS

• Dim 26 mars • 17h • RIBES

Bach à Pâques

Bach et fils, concertos pour clavecin et cordes / P. Ayrton et l'Ensemble les inventions • [5€/10€/15€](#)

• Sam 29 avril • 17h • AUBENAS

Apéro-Opéra

Carmen de Georges Bizet

Bar le Qui-Vivent • [5€](#)

Ven 05 Mai • 19h • PRIVAS

Les Echappées Vocales

Escapade polyphonique de 60 chanteurs amateurs • [Gratuit](#)

Dim 07 Mai • 16h • Lieu en cours

L'intégralité du programme des Quartiers de saison sur : <https://labeaumeenmusique.fr>

DOSSIER : Pollution lumineuse et biodiversité

Il est avéré que la lumière artificielle trouble les rythmes biologiques. La mélatonine est une hormone produite par le cerveau pendant la nuit profonde par tous les vertébrés, y compris l'homme. Trop ou pas assez de mélatonine provoque des troubles du sommeil. La lumière artificielle modifie le comportement des espèces (orientation, déplacement, perturbations endocriniennes, hormonales et reproductrices) et peut entraîner leur extinction, qu'elles soient attirées ou au contraire qu'elles fuient cette lumière.

L'éclairage nocturne est un phénomène récent et un bouleversement à l'échelle de l'évolution.

Les effets de la lumière artificielle sur la vie sauvage peuvent être :

- directs : action sur la rétine ;
- indirects : perte d'une ressource alimentaire, prédation accrue ;
- induits : en modifiant la végétation, la lumière peut modifier les ressources ou l'habitat d'un animal, en provoquant le chant d'un oiseau, elle peut perturber l'horloge biologique d'un autre individu.

Sans renoncer au confort ni à la sécurité, éclairer à bon escient permet de :

- consommer moins ;
- respecter l'obscurité naturelle ;
- protéger la biodiversité.

Le ciel européen



Faune et flore aquatiques

La modification de l'intensité et de la composition de la lumière sur une étendue d'eau détermine la stratification des espèces d'algues et les réseaux alimentaires qui en dépendent.

L'éclairage des zones humides et cours d'eau peut interférer avec le phénomène de dérive des invertébrés aquatiques. Ces invertébrés se laissent transporter par le courant, peut-être pour mieux échapper à leurs prédateurs ; ils le font presque toujours un peu avant l'aube et un peu après le crépuscule. Les poissons semblent également plus actifs à ces périodes.

Flore sauvage

La lumière joue un rôle énergétique qui a des effets thermiques et chimiques. Les plantes vertes, lors de la photosynthèse, transforment l'énergie lumineuse en matière organique. La durée de l'éclairage est déterminante pour les processus évolutifs des plantes. En dérégulant leur horloge physiologique, la lumière artificielle peut avoir des effets néfastes sur la flore. L'exposition à la lumière artificielle déclenche par exemple une floraison prématurée qui ensuite rendra la plante plus vulnérable au gel.

Les bons réflexes

- limiter les émissions à la source ;
- éclairer uniquement là où c'est nécessaire ;
- choisir les types d'éclairage les moins défavorables à la biodiversité.

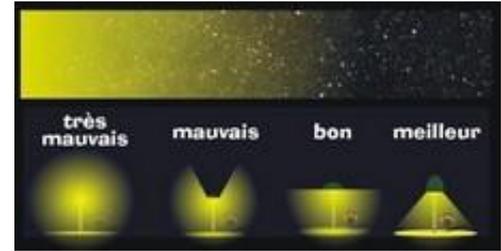
On estime qu'une commune peut diminuer ses dépenses d'éclairage public de 20 à 40 % suite à un diagnostic énergétique en partie subventionnable par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Orienter la lumière du haut vers le bas

Il n'est pas opportun d'éclairer le ciel ni les milieux naturels, haies, rivières, ruisseaux, lisières, vergers.

Canaliser le faisceau lumineux pour n'éclairer que la surface voulue

- Avoir un angle de diffusion réduit, cône de 70° par rapport à la verticale.
- Masquer l'ampoule par un abat-jour total pour éviter la diffusion de la lumière vers le ciel ou vers les façades des immeubles.
- Utiliser des boîtiers munis de réflecteurs aluminium qui permettent de canaliser la lumière et d'économiser plus de 50% d'énergie.
- Proscrire les lampadaires de type « boules ».



Durée de l'éclairage

- Utiliser des variateurs et des détecteur de présence, sans les orienter vers une haie, une mare, la lisière d'un bois ou un verger.
- Utiliser un système de commande par horloge astronomique.
- Éteindre les éclairages publics en fin de soirée.
- Installer des réducteurs de flux sur les rues à faible trafic (pendant les ¾ de la nuit le flux émis peut être réduit à 50 %, soit 20 % d'économie sur la consommation avec un retour sur investissement entre 5 et 10 ans)



Les horloges astronomiques déterminent automatiquement l'horaire d'allumage en fonction des cycles diurnes et nocturnes. Un logiciel calcule l'heure du lever et du coucher du soleil et décale son éphéméride tous les jours.

L'activité naturelle des espèces a lieu essentiellement à l'aube et au crépuscule, c'est là que doivent porter les efforts de réduction de l'éclairage artificiel.

ASSOCIATIONS – Calendrier des événements 2023

Comité des fêtes

Matinée boudin le dimanche 5 février à partir de 10h, place des Blâches.

Halloween le premier week-end après les vacances de la Toussaint.

La date des **Feux de la St Jean** n'est pas encore fixée. Elle sera déterminée lors de l'Assemblée Générale de l'association qui se tiendra en février.

Les Chaudonnes

Mercredi 8 février à 18h, **Assemblée Générale** suivie du pot de l'amitié

Dimanche 26 février à partir de 14h30, **après-midi détente et crêpes**

Samedi 1er avril à midi, **Repas de printemps**

Samedi 12 août au soir, **Tchaouvelade**

Samedi 14 octobre, **Repas d'automne**

Samedi 25 novembre, **Soirée Bacchus**

Samedi 09 décembre, **Exposition des talents ardéchois**

FESTIVITES PASSEES

Le repas des anciens à Lou Capitelle a regroupé plus de 60 personnes. Un repas convivial attendu depuis 2 ans.



Vous avez pu admirer la magnifique crèche de Noël en accès libre du 12 décembre 2022 au 17 janvier 2023.



Quelques photos des «bolides» lors du rallye du bas Vivarais les 19 et 20 novembre dernier.



FESTIVITES PROGRAMMEES

Nettoyage des bords de l'Ardèche le samedi 6 mai. Rendez-vous devant la mairie à 9h, bien chaussés. Un déjeuner sera offert aux participants. Inscriptions en mairie jusqu'au mardi 2 mai. L'après-midi, de 14h à 16h, est prévue une animation à la découverte de la Cistude d'Europe.

La **castagnade** aura lieu le 21 octobre prochain. Bien entendu, cette date vous sera rappelée par voie d'affichage et sur le site de la commune.

POINT LECTURE

J'ai lu pour vous : «Les Noces de soie» de Jean-Paul Malaval (2012).

Jean-Paul Malaval, né en 1949, est un auteur prolifique de littérature de terroir française ; la liste des ouvrages publiés compte une quarantaine de titres. Ces titres orientent le lecteur vers le genre («Le domaine de Rocheveyle », «L'homme qui rêvait d'un village », «L'auberge des diligences » pour n'en citer que quelques-uns). «Les noces de soie » s'installe dans le genre régional doublé d'un récit historique. L'histoire se déroule entre le printemps de 1875 et l'été de 1894 et commence par la naissance de Silvius Andromas, événement qui enthousiasme le père, Théodore. Celui-ci avait déjà deux filles (Eugénie et Pauline) mais il voulait tant avoir un fils. Le père Andromas a un antagoniste, Barthélémy Sitbon. La famille Andromas élève des cocons de vers à soie, la famille Sitbon travaille depuis quelques générations dans la vigne. La seule chose sur laquelle les deux chefs de famille s'accordent est de dire qu'ils sont ennemis l'un de l'autre.

La plus grande partie de ce roman suit le développement des enfants de la famille Andromas. Ceux-ci sont tyrannisés par le père qui est aveuglé par son ambition. Aux yeux de Théodore, ses propres filles ne sont capables de rien et il le leur reproche à haute voix. Il n'y a que sa femme qui compte, un peu. Tous ses espoirs de succession sont projetés sur Silvius. Le résultat de son comportement est que les enfants, une fois adultes, ne désirent plus qu'une seule chose : quitter le domaine familial au plus vite. Eugénie sera institutrice, tandis que la vie de Pauline sera nettement moins heureuse. Quant à Silvius, celui-ci rencontre Roxane, une jeune femme, dans une auberge sur le Col de l'Escrinet, où Barthélémy et Silvius doivent passer la nuit. Le père de Roxane s'avère être un grand marchand de soie à Lyon. A l'issue de cette rencontre Silvius n'a plus qu'un désir : retrouver Roxane.

Le dernier paragraphe décrit les événements clés qui servent de ressort au roman. En outre il y a une chose qui rend le livre encore plus intéressant : Jean-Paul Malaval joue avec les indices topographiques. Plus les endroits où l'action se déroule sont éloignés d'un centre géographique, plus ils sont réels dans leur dénomination. C'est ainsi que Lyon est nommé, ainsi que quelques noms de rues (Rue du Charriot d'Or), le Col de l'Escrinet, Vals-les-Bains qui gardent leur nom. Ceci renforce le réalisme du livre. Mais plus on se rapproche de centre du roman, plus les noms sont déguisés. C'est aux lecteurs de découvrir les véritables noms des villages.

Et le village central du roman, c'est le nôtre.

Dans le roman, on l'appelle Chauzit. Et il y a d'autres endroits qui portent d'autres noms. Essayer de démasquer ces lieux rend le livre plus intéressant encore.

Ajoutons que la lecture est facilitée par une typographie en gros caractères. Et, dernier attrait, la bibliothèque de Chauzon en détient une version audio.

«Les Noces de soie» est le premier tome dans une série de trois. Malheureusement la bibliothèque ne dispose pas (encore) des deux autres volumes : «La Villa des térébinthes » et «Rendez-vous à Fontbelair ». Espérons que cette situation ne durera plus très longtemps.

Carl Evertse

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte les **mardis impairs de 16h à 18h.**

NOUVEAU A CHAUZON

Un nouvel artisan s'est installé à Chauzon. **UNIVERT** pour s'occuper de vos jardins, arbres et piscines. Pour toute question, contactez Nicolas GROS au 07 67 17 26 46 ou univert.07120@gmail.com

La municipalité a signé une convention avec 2 mutuelles, **AXA** et **Ma commune ma santé**, qui permet aux chazuonnais de bénéficier éventuellement d'une remise sur le montant de leur cotisation, pour les nouveaux adhérents comme pour ceux qui sont déjà adhérents de l'une de ces mutuelles.

Pour plus d'informations, contacter AXA au 04 75 39 64 92 ou Ma commune ma santé au 06 09 58 75 65.

RAPPEL

Aide de l'état en matière d'énergie

Des mesures ont été mises en place pour venir en aide aux ménages. N'hésitez pas à consulter les sites <https://chequeboisfioul.asp-public.fr/chqfuel/> et www.impots.gouv.fr pour les indemnités carburant.

Élagage

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont tenus d'élaguer leurs arbres dont les branches dépassent sur la voie publique. Ceci afin de ne pas entraver le passage des véhicules de grande taille, notamment les camions de ramassage des ordures ménagères et des bacs de tri sélectif et du verre.

Nous vous remercions d'y veiller.

Déchetterie

La déchetterie de Ruoms est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Vous pouvez les contacter par téléphone au 04.75.39.06.99.

Pour les déchets verts : du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.

Broyat en libre-service

Les particuliers peuvent venir récupérer du broyat prêt à l'emploi sur les plateformes de déchets verts de Ruoms et Vallon Pont d'Arc, et c'est gratuit ! Pensez à vous munir de vos outils et de vos contenants pour le transporter.

Nuisances sonores

Nous vous rappelons que, conformément à l'arrêté préfectoral n°2016-048-ARSD07SE-01 du 17 février 2016, portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Ardèche :

«Les activités bruyantes, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. »

Tout manquement à cet arrêté est passible d'une amende forfaitaire de 68€.

Pour la tranquillité de tous, nous vous invitons à respecter cette réglementation et à ne pas utiliser d'outils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, etc.) en dehors des jours et horaires autorisés.

ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés :

Mme Marie-Françoise TOURRE, née DERBORD, à l'âge de 63 ans,

Mme Evelyne CHEVREMONT, née BUTTI, à l'âge de 64 ans,

Mme Geertruida HERINGA, née HILDER, à l'âge de 88 ans.

Mariages :

Virginie FAUVEL et Cyril BONHOURE, le 1^{er} septembre 2022,

Sylviane BERNARD et Christophe LIEGEON le 28 décembre 2022.

NUMEROS UTILES

Maison de santé

Place de la Petite Vitesse, 07120 Ruoms

Téléphone : 04 75 39 60 35

<https://www.sante.fr/maison-de-sante-l6223-3/ruoms/maison-de-sante-des-trois-rivieres>

Infirmières

Les infirmières ont toutes un numéro personnel.

Contactez la maison de santé pour les obtenir.

Pharmacies

Pharmacie LAGERGE

2, rue Alphonse Daudet

Téléphone : 04 75 39 60 17

<https://lagerge.aprium-pharmacie.fr/>

Pharmacie TAULEIGNE

10, Place du Général de Gaulle

07120 RUOMS

Téléphone : 04 75 39 62 39

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche

16, rue des Abeilles, 07150 Vallon Pont d'Arc

Tél : 04 75 37 61 13

<http://www.cc-gorgesardeche.fr/>

Vous y trouverez également le dernier bulletin de l'Interco.

Centre d'incendie et de secours

Composer le 18

Centre antipoison

Appeler au 04 72 11 69 11

Alcool assistance

Contact 06 19 78 69 31 – alcoolassist07@sfr.fr

Gendarmerie Nationale

18, av Gare 07120 Ruoms (permanence le vendredi matin)

Tél : 04 75 39 61 09

3 Pl. de l'Ancienne Gare, 07150 Vallon-Pont-d'Arc

Tél : 04 75 88 02 10

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Lorsque ces structures sont fermées, un renvoi d'appel vers Privas est automatiquement enclenché.

NOEL TARDIF



Voilà le joli cadeau découvert vendredi 19 janvier au point d'apport volontaire Route des Gras / Chemin de la Hale.
Nous remercions le généreux donateur !

Faut-il rappeler que le sapin de Noël (sans le sac plastique) doit être porté à la déchetterie verte et le radiateur et le portant à linge à la déchetterie.
Trois éléments, un seul voyage.

Pour rappel :

La **déchetterie** de Ruoms, située route de Lagorce, est ouverte du **lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h45**.

La **déchetterie verte**, au même endroit, est ouverte du **mardi au samedi de 8h30 à 12h30**.

Téléphone : 04.75.39.06.99

QUELQUES ASTUCES

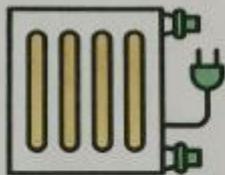
À LA MAISON

Des petits gestes POUR RÉDUIRE LA FACTURE

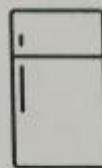


Débrancher les appareils électriques la nuit ou en son absence.

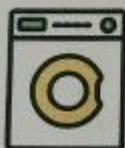
Un geste qui peut représenter un gain économique d'une centaine d'euros par an.



Baisser le chauffage de 1 °C dans les pièces à vivre peut représenter une baisse de 7 % des dépenses énergétiques.



Dégivrer régulièrement son réfrigérateur et son congélateur permet d'éviter une surconsommation d'électricité.



Laver son linge à 30 °C, quand c'est possible.

Limiter la taille de l'écran de télévision. À titre d'exemple un écran de 160 cm consomme autant que 3 ou 4 de 80 cm.

Couvrir les casseroles sur le feu, selon l'Ademe, permettrait d'utiliser 25 % de gaz ou d'électricité en moins.



Laisser son linge sécher à l'air libre, au détriment du sèche-linge.

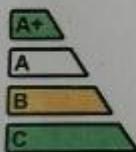


Le programme éco du lave-linge et du lave-vaisselle permet d'économiser à la fois de l'eau et de l'énergie. Le cycle est plus long, mais l'eau utilisée est moins chauffée.

Libérer le maximum d'espace autour de ses radiateurs, pour éviter une surconsommation des appareils de chauffage. Une première en France



Privilégier des ampoules à led, réputées pour consommer peu d'électricité tout en ayant une durée de vie en moyenne de 40 000 heures.



Vérifier l'étiquette énergie des appareils. Chaque différence de classe représente de l'ordre de 15 à 20 % d'économie d'énergie.

Revoir l'isolation de son logement permet de faire des économies autant l'hiver que l'été. Des aides sur France Renov' sont accessibles pour réaliser des travaux en limitant la dépense.

Programmer la température de son ballon d'eau chaude à 55 voire 60 °C réduit la consommation et limite le développement des bactéries.



Aérer son logement quelques minutes chaque jour, même lorsqu'il fait froid à l'extérieur, réduit l'activité d'un radiateur. En asséchant la pièce, elle est moins humide, et donc plus facile à chauffer.

LES ERREURS DE TRI DANS LES BACS JAUNES

Rappel :

- Les objets en plastique, le petit électroménager, le mobilier, la vaisselle cassée... ne vont pas dans le bac jaune mais en déchetterie.
- Les textiles doivent être déposés dans les colonnes dédiées ou en déchetterie ou donnés à des associations.
- Les emballages peuvent être aplatis, écrasés mais **ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres.**
- Les emballages doivent être déposés **en vrac** et **non en sac. PENSEZ À VIDER VOS SACS.**

Quelques exemples d'erreurs de tri :



Photos: Freepik.com